



Strasbourg, le 31 août 2007
[files11f_2007.doc]

T-PVS/Files (2007) 11

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
27^e réunion

Strasbourg, 26-29 novembre 2007

Dossier éventuel

Habitats pour la survie du Hamster commun (*Cricetus cricetus*) (France)

Rapport de l'ONG

*Document établi par
Sauvegarde Faune Sauvage*



Sauvegarde Faune Sauvage

Conseil de l'Europe
Convention de Bern
Division du Patrimoine Naturel et de la diversité
biologique

67075 STRASBOURG

Wittenheim,
Le 28 Août 2007

Objet :
Situation du Hamster d'Europe
en Alsace

Madame, Monsieur,

La situation du Hamster d'Europe en Alsace reste très inquiétante car la population reste relictuelle.

En effet 60 % à 70 % des hamsters se trouvent sur des terrains qui ne sont toujours pas contractualisés. Ces contractualisations permettent de préserver le biotope de ce rongeur et de favoriser des cultures types céréales à paille et luzerne.

Trois zones d'actions prioritaires (ZAP) ont été définies. Ces zones sont insuffisantes et nécessitent un élargissement. Des zones où il reste une population importante de hamsters (environ 40 individus) ne sont pas incluses dans ces ZAP. De plus, il n'y a aucun lien qui relie les ZAP entre elles. Nous assistons donc à l'isolement des populations qui sont vouées à disparaître.

Exemple :

- Entzheim, une vingtaine de hamsters sont complètement enclavés,
- Entre Geispolsheim et Geispolsheim Gare, vingt individus isolés,
- Entre Dupligheim et le nord de l'autoroute A352, une trentaine de hamsters sous convention avec la DDE sont isolés également,
- De même entre la ZAP d'Obernai et celle du Piedmont des Vosges.

A cela s'ajoute le projet de plusieurs infrastructures routières type VRPV et GCO qui vont rendre définitivement impossible la connexion entre les différentes populations.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, l'expression des sentiments dévoués.

Le Président,
Jean-Paul BURGET